

Comité permanent du droit des marques, des dessins et modèles industriels et des indications géographiques

Quarante et unième session
Genève, 8 – 11 avril 2019

PROPOSITION DE LA DÉLÉGATION DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Document établi par le Secrétariat

Dans une communication datée du 19 février 2019, la délégation des États-Unis d'Amérique a transmis au Bureau international de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) la proposition qui figure dans l'annexe du présent document.

[L'annexe suit]

PROPOSITION DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

À la quarantième session du Comité permanent du droit des marques, des dessins et modèles industriels et des indications géographiques (SCT), la délégation des États-Unis d'Amérique a proposé, au titre du point 7 de l'ordre du jour consacré aux indications géographiques, que soit organisée une série de séances d'information. Ces séances d'information, qui se tiendraient dans le cadre des futures sessions du SCT, porteraient sur diverses pratiques d'examen des indications géographiques recensées dans la Compilation des réponses au questionnaire I sur les systèmes nationaux et régionaux susceptibles d'assurer une certaine protection aux indications géographiques (SCT/40/5 Prov.2).

Plusieurs délégations ont souscrit à l'idée de structurer les débats sur le questionnaire sous la forme de séances d'information. Le résumé présenté par le président, qui fait l'objet du document SCT/40/9, indique que le SCT négociera les thèmes à aborder à sa quarante et unième session. Le président a invité les délégations à proposer des thèmes éventuels avant la quarante et unième session du SCT.

À la quarantième session du SCT, après avoir consulté d'autres délégations pour recenser des thèmes intéressants compte tenu des réponses au questionnaire, la délégation des États-Unis d'Amérique a proposé plusieurs thèmes qui pourraient être examinés lors des séances d'information, notamment :

- Nature et importance de la preuve requise pour établir le "lien avec la qualité"
- Étendue de la protection pour évaluer les conflits dans les procédures d'examen et d'application des droits, y compris examen du poids accordé aux éléments descriptifs dans l'analyse des conflits
- Évaluation des effets anticoncurrentiels que peut avoir le contrôle exercé par un déposant sur un terme géographique.
- Évaluation du caractère générique
- Indications géographiques homonymes et conditions d'atténuation des risques de confusion

En réponse à l'invitation à proposer des thèmes pour les séances d'information, la délégation des États-Unis d'Amérique présente officiellement les thèmes susmentionnés en vue de leur inclusion dans les séances d'information sur les pratiques d'examen nationales et régionales en matière d'indications géographiques.

[Fin de l'annexe et du document]